

Préparer le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

Le lycée Jeanne d'Arc propose en partenariat avec l'UFCV une préparation au BAFA.

Qu'est-ce que le BAFA ?

Le BAFA est un brevet qui permet d'encadrer des enfants et des jeunes pendant leurs vacances, mais aussi le mercredi après-midi, avant et après l'école, C'est une porte d'entrée vers les métiers de l'animation.

Le BAFA prépare le jeune :

- ⇒ à organiser des animations de qualité auprès des enfants et des jeunes,
- ⇒ à prendre en compte leurs particularités,
- ⇒ à veiller à leur bien-être, et à leur sécurité,
- ⇒ à vivre des temps collectifs riches et originaux,
- ⇒ à vivre et travailler en équipe...

Comment prépare t-on le BAFA ?

Il se prépare en **3 étapes** qui sont à effectuer **dans l'ordre** et sur une durée **de 30 mois maximum** :

1ère étape : la formation générale - 8 jours minimum - une formation théorique et pratique, où tu abordes l'essentiel :

- ⇒ connaître les publics et les structures qui les accueillent : enfants, adolescents. séjours de vacances, accueils de loisirs,
- ⇒ découvrir, préparer et animer des jeux, des chants, des activités,
- ⇒ travailler en équipe, vivre et s'organiser en groupe.

2ème étape : le stage pratique - 14 jours minimum :

- ⇒ C'est une étape forte de ton cursus, au sein d'une équipe et en situation réelle avec un groupe d'enfants. Il peut se faire en séjour de vacances comme en accueil de loisirs, dans tout type de structure dès lors **qu'elle est déclarée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale** (DDCS ou DDCSPP de ton département).
- ⇒ Tu disposes **de 18 mois** après ta formation générale pour accomplir ce stage.
- ⇒ C'est à toi d'accomplir les démarches pour trouver ce stage et être recruté.

3ème étape : l'approfondissement ou la qualification - 6 ou 8 jours minimum

C'est la dernière étape de ta formation, tu as le choix entre approfondir un thème ou te spécialiser sur une compétence sportive dans le cadre de la qualification. **Cette étape s'articule autour de plusieurs objectifs :**

- ⇒ l'analyse de ton stage pratique,
- ⇒ la consolidation et l'enrichissement des acquis des étapes précédentes, notamment sur les aspects réglementaires,
- ⇒ et la découverte d'une thématique particulière. Dans le cadre de la qualification, l'obtention de celle-ci te donne des prérogatives pour encadrer une activité sportive réglementée.

Après cette formation, tu dois attendre la décision du [jury BAFA](#) qui valide ton cursus. Il y a un jury dans chaque département,

Quand se déroulent les sessions de préparation ?

Les sessions de préparation se déroulent durant les vacances de Toussaint en octobre ou de Pâques au mois d'avril.

N. B. : Les élèves de Jeanne d'Arc bénéficient de réductions pour la pension ou la demi-pension.

Auprès de qui puis-je me renseigner au lycée ?

Informations, réponses à tes questions, inscription :
S'adresser à Madame Anne ALQUIER
Responsable pédagogique du lycée professionnel

Brevet délivré et reconnu par l'Etat

